

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Stomatologie

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU – PROTHÈSE OCULAIRE APPLIQUÉE

🕒 Durée de la formation : 112 heures

📅 Dates : Voir le calendrier

📍 Lieu : Hôpital Pitié-Salpêtrière - Bâtiment de stomatologie

€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior : **620 €**

Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 125 €**

Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 125 €**

Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Formation Initiale et continue, **pour les médecins, les odontologistes, les prothésistes, les épithésistes, les opcularistes, les opticiens et les orthoptistes.**

Ce diplôme d'université permet par son enseignement théorique et pratique d'appréhender les différentes techniques permettant d'exercer le métier d'oculariste. Les grands centres de chirurgie *tête et cou* sont de plus en plus demandeurs de professionnels sachant réaliser ce type de prothèse.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Les titulaires du diplôme de docteur en médecine reconnus spécialistes en stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale, ou en ophtalmologie, par le conseil national de l'ordre des médecins.
- Les titulaires du diplôme de chirurgie dentaire.
- Les titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la prothèse dentaire et pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire.
- Les étudiants autres que les ressortissants d'états de l'union européenne doivent faire valoir un diplôme de formation professionnelle reconnu dans leur pays et permettant l'exercice professionnel d'oculariste, de prothésiste dentaire ou d'orthoptiste ainsi que cinq ans d'expérience professionnelle après la date d'obtention de ce diplôme.
- Les titulaires de l'agrément d'oculariste délivré ou reconnu par les organismes d'assurance maladie et par le ministère chargé des anciens combattants et des victimes de guerre ou les personnes pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse oculaire.
- Les titulaires du BTS opticien lunetier ou du BTS génie optique.
- Les titulaires du certificat de capacité d'orthoptiste.
- Les titulaires de l'agrément d'épithésiste.
- Les titulaires du D.U. de prothèse faciale appliquée.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Bahram Bodaghi



Chloé Bertolus

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Chloé Bertolus
Pr Bahram Bodaghi

Directeurs d'enseignement :

Dr Alain Retout
M. Philippe Gardon
M. Yves Quentin

Code Faculté de Santé : 1X184X

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

L'inscription définitive est subordonnée à l'avis du directeur de la formation sur proposition du coordonnateur pédagogique du diplôme, après examen du dossier.

PROGRAMME

Enseignement théorique : Historique ; anatomie ; empreintes ; chirurgie ; implants ; prothèse oculaire ; psychologie ; responsabilité.

Travaux pratiques : Réalisation de prothèses oculaires.

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

MÉTHODES

Enseignement sur un an : 8 sessions de 2 jours consécutifs une fois par mois.

Enseignement théorique : 53 h,

Enseignement pratique : 59 h.

Les inscriptions ont lieu tous les ans et sont limitées à un nombre de candidats fixé par le directeur de l'enseignement.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Épreuve écrite et épreuve pratique : mardi 18 juin 2024, mercredi 19 juin 2024

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail un CV, une lettre de motivation et copies de diplômes ouvrant droit à l'inscription :

Secrétariat pédagogique :

medecine-dfs-stomatologie@sorbonne-universite.fr